

## Limiter la fraude dans les évaluations en ligne à distance – Guide de soutien à l’enseignement en ligne

Il n’est pas possible de garantir l’absence de fraude dans l’évaluation en ligne mais il est possible d’en diminuer le risque à travers les propositions suivantes :

- Sensibiliser les étudiants à la question de la propriété intellectuelle et du [plagiat](#).
- Expliciter les sanctions relatives au plagiat.
- Opter pour des [tâches complexes](#) ciblant préférentiellement des capacités de haut niveau.  
Adapter les consignes en élevant le seuil taxonomique tout en respectant les résultats attendus de l’unité d’enseignement.
- Éviter les consignes dont les réponses sont facilement accessibles sur les moteurs de recherche ou qui n’exigent qu’une simple mobilisation de connaissances.
- Privilégier les évaluations qui exigent une réflexion approfondie, une argumentation, une production personnelle, telles que les projets, la résolution de problème, l’analyse, l’étude de cas, etc.
- Avoir recours à des supports diversifiés. Il est recommandé de combiner différents outils et travaux.
- Fixer une contrainte de temps pour la réalisation de l’épreuve écrite.
- Générer des tests différents automatiquement.
- Utiliser le logiciel anti-plagiat disponible sur Moodle (*Turnitin*) pour les productions écrites, tout en veillant à prévenir les étudiants.
- Privilégier les examens oraux, via *Teams* ou *Zoom Pro*, quand cela est possible.
- Demander aux étudiants de se connecter en visioconférence au moment des examens écrits (outil test *Moodle + Teams/Zoom*).
- Combiner l’écrit et l’oral lorsque cela est nécessaire et possible.